

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 03 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf, le trois juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents	Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL, Brigitte MERLE, Gwenaëlle TUAL, Nadège PICOLO, Isabelle ETIEMBLE, Caroline BAGOT-SIMON Messieurs Jean-Pierre REGNAULT, Claude DESANNEAUX, Daniel LE JOLU, Patrick BELLEBON, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Jean-Louis ROUAULT, Pierre-Marie CARSIN, Eric TOULGOAT, Olivier LE CORVAISIER, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ,
Absents excusés	Mesdames Claudine LE BOUEC (pouvoir donné à Gwénaëlle TUAL), Chantal ROUILLE (pouvoir donné à Nadège PICOLO) Messieurs Alain LE CARROU (pouvoir donné à Thérèse JOUSSEAUME), Michel BOUGEARD (pouvoir donné à Claude DESANNEAUX), Jean BELLEC (pouvoir donné à Jean-Pierre REGNAULT), Yann SOULABAIL (pouvoir donné à Olivier LE CORVAISIER)
Absent	Monsieur Adrien ARNAUD
Secrétaire	Madame Gwénaëlle TUAL
Secrétaire Adjoint	Monsieur Cédric HERNANDEZ
Secrétaire auxiliaire	Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2019-41

**TARIFS DE LA SAISON CULTURELLE 2019 / 2020 AU GRAND PRE**

Rapporteur : Madame Brigitte MERLE, Adjointe à la Culture et à la Solidarité Internationale

La saison culturelle du Grand Pré débutera en septembre prochain. De ce fait, il convient de nous prononcer sur les tarifs de la saison 2019–2020.

La nature et la diversité des spectacles, leur caractère grand public, s'inscrivent dans une politique d'accessibilité pour tous à la culture des arts vivants.

Cette politique culturelle fortement orientée vers les familles et la jeunesse, en termes de propositions et de tarification – tarif famille via le dispositif « parcours génération » - se traduit par le développement de la curiosité, et un rajeunissement des publics accueillis.

D'une manière générale, avec 80% des représentations complètes la saison 2018-2019 a connu de bonnes fréquentations, tant pour les spectacles que pour les actions culturelles. Parmi les retours exprimés par le public, on note la perception d'un esprit « Grand Pré » au travers de qualificatifs tels que « spectacles ouverts, sensibles, innovants et intelligents, notamment pour les enfants. »

**A) Tarifs de la billetterie 2019/2020**

7 catégories de tarifs existent, à savoir A +, A, B, C, D, E et F, définies en fonction de la nature des spectacles proposés. Les catégories sont elles-mêmes divisées en quatre rubriques, à savoir : maxi, réduit, mini et découverte.

L'objectif de ceci est de correspondre au mieux aux caractéristiques sociologiques de la population. Il apparaît que les tarifications les plus usitées sont celles des catégories D et B.

Dans une logique de poursuite du développement des publics, d'offrir la plus grande accessibilité aux différents spectacles, notamment aux familles, mais également d'optimiser les recettes du Grand Pré, il vous est proposé :

- ⇒ catégories C, B, A, A+ : + 0,5 € maxi, réduit et mini.
- ⇒ catégories D, E, F : pas d'augmentation – D, E, F augmentées l'année passée.

### **Accueil ALSH et scolaires**

Le tarif à 6 € se voit appliqué aux publics ALSH et scolaire extérieurs.

Deux exceptions toutefois :

- Dans le cadre d'un accord de réciprocité, les communes de Plédran, Ploufragan, Pordic et Trégueux sont villes partenaires et bénéficient à ce titre d'un tarif à 4 €.
- Pour le festival « Moufl'et Cie », seules les villes organisatrices (Langueux et Trégueux) bénéficient du tarif à 4 € par enfant et gratuit pour les accompagnateurs. Dans le cadre de ce festival, il est proposé d'appliquer aux ALSH (hors Langueux et Trégueux) le tarif unique de 4 € dès le premier accompagnateur.

D'une manière générale lors des accueils ALSH et scolaire, et afin de ne pas subir les variations d'effectifs des groupes, fréquentes et parfois importantes, la facturation reprendra le nombre de réservations validées 48 h (jours ouvrés) avant le spectacle.

### **B) Documents pour complément d'analyse**

Afin de permettre de mieux mesurer les paramètres impliqués et de vous accompagner dans votre décision, une série de documents d'analyses synthétiques, des volumes et natures de places vendues lors de la saison 2018-2019, vous est présentée. A savoir :

- document 1 : évolution des tarifs des spectacles depuis 2008 ;
- document 2 : graphe de la répartition des places vendues par « grille tarifaire » et par tarif ;
- document 3 : évolution du nombre de spectateurs par saison.

Pour rappel, le Grand Pré est assujetti à la TVA pour l'ensemble de ses activités. Aussi, les tarifs proposés au vote seront ceux annoncés au public et sont des tarifs T.T.C.

La commune devra reverser la TVA ainsi collectée. Ce taux de TVA applicable pourra varier de 5,5 % (taux normal) à 2,10 % dans le cas des spectacles qui n'ont pas encore été représentés plus de 140 fois (tous lieux de représentations confondus).

<b>TARIFS DE BILLETTERIE</b>	<b>A+</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>E</b>	<b>F</b>
Maxi	34.50 €	29.50 €	23.50€	20.00€	15.00 €	12.00€	9.00€

<b>Réduit</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Comités d'entreprises, amicales personnel,</li> <li>○ Famille nombreuse ou 3 d'une même famille,</li> <li>○ Adhérents de l'OCL, de la médiathèque de Langueux, groupes de + de 8 personnes,</li> <li>○ Intermittents du spectacle</li> </ul>	31.50 €	27.50€	21.50 €	18.00€	14.00€	11.00€	8.00€
<b>Mini</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Abonnés Grand Pré</li> <li>○ Extension « Super abonné »</li> <li>○ Jeunes de – 25 ans*</li> <li>○ Demandeurs d'emploi*</li> <li>○ Bénéficiaires de minima sociaux*</li> </ul>	26.50 €	22.50€	18.50 €	15.00€	12.00 €	9.00€	6.00€
<b>Découverte 1 : Accès-cible</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ S'applique systématiquement aux moins de 14 ans</li> <li>○ Sur une liste de spectacles spécifiques, s'applique aux : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeunes de – 25 ans*</li> <li>• Demandeurs d'emploi*</li> <li>• Bénéficiaires de minima sociaux*</li> </ul> </li> </ul>	6.00€	6.00 €	6.00 €	6.00 €	6.00 €	6.00 €	6.00€
<b>Découverte 2 : Accès-cible concerts (Musiques actuelles)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ S'applique systématiquement aux moins de 14 ans</li> <li>○ Sur une liste de spectacles spécifiques, s'applique aux : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeunes de – 25 ans*</li> <li>• Demandeurs d'emploi*</li> <li>• Bénéficiaires de minima sociaux*</li> </ul> </li> </ul>	10.00€	10.00€	10.00€	10.00€	10.00€	10.00€	10.00€

\* Les jeunes de – 25 ans (scolarisés et étudiants), les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires de minima sociaux bénéficient systématiquement du tarif Mini, sauf lorsque le spectacle concerné est identifié dans le dispositif « Accès-cible ».

**Parcours Abonnement**

Pour bénéficier du tarif Mini abonné, il faut choisir 3 spectacles minimum dont au moins un en catégorie C, D ou E.

**Extension « Super abonné »**

5.00 €

En payant un droit d'accès de 5€, l'abonné peut compléter son parcours culturel au gré de ses envies, en profitant du tarif Mini pour tous les spectacles des partenaires du réseau Botte de 7 lieux\*.

\* *Salles partenaires de la « Botte de 7 Lieux » : salles Horizon de Plédran, Bleu Pluriel de Trégueux, la Ville Robert de Pordic, Quai des Rêves de Lamballe, espace culturel Mosaïque de Collinée et adhérents de Victor Hugo de Ploufragan.*

Cette extension est facultative, le parcours abonnement exclusif au Grand Pré reste gratuit.

Parcours Liberté	8.00 €
Principe d'adhésion, moyennant le versement de 8€, permettant d'obtenir les conditions de l'abonné (tarif mini) dès le premier spectacle.	
Parcours Génération	Choisir au minimum 2 spectacles pour un adulte et un enfant parmi les spectacles présélectionnés ; l'adulte bénéficie alors du même tarif que l'enfant (6€). <i>Ce Parcours ouvre la possibilité à l'adulte d'accéder au tarif mini pour tout spectacle supplémentaire, sans accompagnement d'enfant. (ou hors cadre familial)</i>

Festival Moufl' & Cie	Tarif unique 6 €
-----------------------	------------------

<b>TARIFS SCOLAIRES ET GROUPE</b>	
Lycéens et collégiens	6.00 €
ALSH/écoles Langueux et villes partenaires	4.00 €
ALSH/écoles hors Langueux	6.00 €
Accompagnateurs groupe ALSH extérieur	4.00€

<b>Ateliers pratiques, projections documentaires, conférences-débats et conférences-spectacles</b>	
Adultes	5.00 €
- 14 ans	0.00 €

En parallèle de la tarification spectacle, il convient également de fixer les tarifs des boissons et divers alimentation, à savoir :

<b>BOISSONS ET DIVERS ALIMENTATION</b>	
Boissons au verre	1.00 €
Autres boissons	1.50 €
Boissons à la pression	2.50 €
Gobelet consigné	1.00 €
Confiseries	1.00 €
Café d'accueil simple	3.00 €
Café d'accueil avec viennoiserie	4.00 €
Café gourmand (boisson chaude et pâtisseries)	3.00 €
Assiette gourmande (assortiment salé (type charcuterie, tapas...) et sucré)	6.00 €
Panier repas – défraiement sur facture	Montant maximum : 17.50€ HT

**Aussi, je vous propose :**

- de voter les tarifs pour la saison à venir selon le tableau ci-dessus ;
- d'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Certifié exécutoire au  
vu de la transmission  
en Préfecture le  
et de la Publication le  
La Maire,

Pour extrait conforme,  
Langueux, le 6 juin 2019  
La Maire,

Thérèse JOUSSEAUME

Thérèse JOUSSEAUME